



REÇU le
- 1 JUIN 2018

CRIC (Collectif des Retraité-e-s Involontaires au Chômage)

Présidence du Conseil municipal
Ville de Genève
Service du Conseil municipal
Rue Pierre-Fatio, 17
1204 Genève

Genève, le 31 mai 2018

Demande de lecture en séance plénière du mardi 5 juin 2018

Monsieur le Président, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères Municipales,
Messieurs les Conseillers Municipaux,

Lors des débats budgétaires du 28 mai 2018, un amendement a été proposé par le conseiller municipal Simon Brandt de doter la municipalité d'un fonds de compensation pour les fonctionnaires municipaux ayant été « mis de force à la retraite à 62 ans ».

Le CRIC a pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de cette proposition. En effet, la somme proposée en complément de la prévoyance professionnelle pour les employé-e-s se trouvant dans ladite situation répondait en tous points à la demande faite par notre collectif auprès de votre Conseil. Cela aurait dû trouver une large majorité, vu que l'unanimité de votre Conseil a voulu mettre fin à cette situation en mars 2017 (PRD 117). Cette décision n'étant, cependant, pas rétroactive, plusieurs dizaines d'entre nous restent encore dans la précarité et n'ont d'autre choix que d'aller au chômage ou à l'Hospice.

Nous ne pouvons ainsi que nous étonner du refus de cette proposition par une majorité du plénum et vous enjoignons de trouver une solution pour les nombreux anciens fonctionnaires touchés par ce défaut, qui n'en ont rien démerité et ne méritent donc pas le dédain dont fait actuellement preuve le Conseil administratif envers eux.

Pour rappel, il y a toujours la PRD 153 en souffrance à la Commission des finances. D'après ce que nous savons, cette PRD est en attente de son rapport.

Tout en restant à votre disposition et en vous remerciant de nous avoir lu, si possible par la nouvelle présidence, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Pour le collectif :

Marc Dalphin

Matteo Campagnolo